

FLASH N°18 - 20/03/2023

# Accidentologie (des camions) : Baromètre annuel de la sécurité routière :

# Mise en perspective

Dans notre flash N°12 du 22/02/2023, nous évoquions l'excellent reportage diffusé au <u>JT de RTL-TVI</u> sur les difficultés rencontrées par les chauffeurs routiers (et l'hommage objectif rendu à leur professionnalisme).

L'institut VIAS a, depuis lors, publié son 'Baromètre annuel de la sécurité routière' pour l'année 2022.

Les conclusions de VIAS sont éloquentes, à plus d'un titre :

#### Tous les indicateurs à la hausse au niveau national

En 2022, le nombre de tués a connu une hausse de 8% en comparaison avec 2021 (soit 521 tués contre 484).

Le nombre d'accidents corporels (37.306, soit +9%) augmente aussi et atteint le niveau de 2019 (37.384).

Le nombre de tués sur les routes a fortement augmenté en Wallonie (+22%) et à Bruxelles (de 6 à 21 tués). Il est en revanche en baisse en Flandre (-7%).

Sur les 521 personnes qui ont perdu la vie en Belgique, plus d'1 victime sur 3 était un piéton ou un cycliste.

## • Un usager vulnérable tué tous les 2 jours

95 cyclistes (contre 74 en 2021) et 80 piétons (contre 69 en 2021) sont décédés dans un accident de la circulation en 2022. Au total, plus d'1 tué dans la circulation sur 3 (34%) était un usager vulnérable.

Il n'y a jamais eu autant de tués parmi les cyclistes sur les 10 dernières années.

Deux grandes tendances se dégagent concernant les deux-roues :

- ✓ près de la moitié des cyclistes décédés (46%) sont âgés d'au moins 65 ans ;
- ✓ près de 4 cyclistes tués sur 10 (39%) roulaient sur un vélo électrique au moment de l'accident. Or les accidents impliquant un vélo électrique (11 tués par 1000 accidents) sont plus graves que les accidents avec un vélo traditionnel (7 tués par 1000 accidents)

### • Trottinettes électriques : 5 accidents par jour

En 2022, il y a eu 1715 accidents avec un utilisateur de trottinette électrique, soit une moyenne de 5 accidents par jour. C'est une hausse de 63% par rapport à l'an dernier. 4 victimes ont été mortellement touchées. A Bruxelles, près d'1 accident sur 6 (18%) implique une trottinette électrique.

Ces chiffres ne représentent par ailleurs que la partie visible de l'iceberg. En effet, certains utilisateurs victimes d'une chute ne font pas appel à la police et il n'y a donc aucune trace de leur accident dans les statistiques officielles.

L'UPTR a, par ailleurs, procédé à la mise en perspective des chiffres le plus essentiels du dernier baromètre annuel, notamment par rapport aux incidents « *impliquant* » les camions.

BAROMETRE VIAS									
		2013	2015		2019	2021	2022	Différence 2022 % 2021	
Total Belgique	Accidents corporels	41.097	40.039	37.796	37.384	34.282	37.306	8,82%	
	Total victimes	53.535	52.263	48.786	47.405	42.132	45.604	8,24%	
	Tués	732	740	580	618	484	521	7,64%	
	Blessés	52.803	51.523	48.206	46.787	41.648	45.083	8,25%	
									Rapport % Total
Accidents sur autoroutes	Accidents corporels	3285	3221	3167	2956	2509	2689		7,21%
	Tués	109	104	92	110	77	82		15,74%
		2013	2015	2017	2019	2021	2022	Différence 2022 % 2021	Rapport % Total
Camionnettes	Accidents corporels	3.545	3.506	3.441	3.413	3.450	3.584	3,88%	9,61%
	Total victimes	5.064	4.968	4.896	4.677	4.509	4.648	3,08%	10,19%
	Tués	88	81	66	53	63	50	-20,63%	9,60%
	Blessés	4.976	4.887	4.830	4.624	4.446	4.598	3,42%	10,20%
		2013	2015	2017	2019	2021	2022	Différence 2022 % 2021	Rapport % Total
	Accidents corporels	2.158	2.150	2.139	1.970	1.738	1.721	-0,98%	4,61%
	Total victimes	2.981	2.888	2.826	2.600	2.203	2.226	1,04%	4,88%
	Tués	102	110	104	107	92	91	-1,09%	17,47%
	Blessés	2.879	2.778	2.722	2.493	2.111	2.135	1,14%	4,74%

De cette analyse statistique, les conclusions suivantes méritent d'être soulignées :

- ✓ Les accidents corporels qui interviennent sur autoroutes pèsent pour 7, 21 % de l'ensemble de accidents corporels et pour 15,74 % des tués.
- ✓ Les accidents (en nombre stable) « impliquant » les camionnettes, pèsent pour 10% des accidents corporels et des tués (en notable diminution) et des blessés.
- ✓ Les accidents corporels « impliquant » les camions s'inscrivent en diminution (structurelle, d'année en années). Ils pèsent pour 4,61% des accidents corporel mais 17,47% des tués (en diminution).

L'UPTR ne doute pas que nos éminences (wallonnes et bruxelloises) réévalueront la pertinence de leurs politiques (répressives) à la lumière des réalités statistiques catastrophiques du moment.

Michaël Reul Secrétaire-Général